

TRIMESTRE CONCERNÉ

Trimestre 1

Trimestre 2

Trimestre 3

Trimestre 4

Nom de l'hébergement

Adresse de l'hébergement

Nom et adresse du
propriétaire

Type d'hébergement

Hôtel

Gîte, meublé

Chambre d'hôte

Camping

Classement

1 étoile

2 étoiles

3 étoiles

4 étoiles et plus

Non Classé

Montant applicable

0,75 €

1,20 €

2 %

Location

En direct

Via Gîtes de France

Via Clévacances

Via Air BNB

Via Booking

Via Le Bon Coin

Via Abritel

Autre (précisez)

Récapitulatif du montant de la taxe de séjour

Mois de :	- €
Mois de :	- €
Mois de :	- €
TOTAL COLLECTÉ	- €

**Cette déclaration accompagnée du registre trimestriel doivent être transmis,
au plus tard 15 jours après la fin du trimestre, en format PDF, à l'adresse mail suivante :**

taxedesejour@ccgascognetoulousaine.com

Vous pouvez également la déposer dans les bureaux de l'Office de Tourisme de la Gascogne Toulousaine.

Une copie vous sera remise si vous en faites la demande.

Mode de règlement :

- Virement sur le compte FR45 3000 1001 58C3 2900 0000 001 – BDFEFRPPCCT
- Chèque à l'ordre du Trésor Public à envoyer par la poste au Service de Gestion Comptable à Auch à Rue Pasteur - CS 40196 - 32008 Auch cedex
- Numéraire à la caisse du centre des finances publiques à Auch au 14 Rue Leconte de Lisle 32000 Auch
- En carte bancaire par téléphone au service de gestion comptable à Auch au 05 62 60 64 65
- Chez votre buraliste en présentant "l'avis des sommes à payer reçu"

Fait à :

Le :

Signature :